

Le Monde Ouvrier



The Labor World

Bibliothèque Municipale
1210 e, Sherbrooke,
Montréal 24, Que.

Le doyen des journaux ouvriers canadiens

The Dean of Canadian Labor Papers

42e Année — No-2

FEVRIER 1957 — MONTREAL — FEBRUARY, 1957

42nd Year — No. 2

Congrès historique au Québec

200.000 travailleurs de la province de Québec sont maintenant groupés dans une seule fédération provinciale — "La Fédération des travailleurs du Québec".

Cette nouvelle centrale syndicale qui accroîtra l'influence des ouvriers organisés de la province a commencé d'exister le 15 février, alors que 428 délégués, représentant des unions autrefois affiliées à la Fédération du Travail du Québec et à la Fédération des unions industrielles du Québec ont adopté la constitution du nouvel organisme qui a été formellement affilié au Congrès du Travail du Canada dès le lendemain.

Après l'élection des officiers, le confrère Tom Ward, directeur du département des fédérations provinciales et des conseils régionaux du Congrès du Travail du Canada, a en effet remis la charte au président de la Fédération des travailleurs du Québec, le confrère Roger Provost.

Les destinées de la nouvelle centrale seront dirigées, pour la première année, par les confrères Roger Provost, président; R. J. Lamoureux, premier vice-président; Edouard Larose, second vice-président; Armand Marion, secrétaire et Roméo Mathieu, trésorier qui composent le comité exécutif.

Le conseil exécutif est composé en outre des 15 directeurs suivants: les confrères Oscar Longtin, de Valleyfield, pour le secteur industriel du textile; Maurice Silcoff, de Montréal, pour l'industrie du vêtement; Henri Rochon, de Montréal, pour l'industrie de la construction; Richard Garneau, pour l'industrie des produits du bois; J. B. Hurens, de Québec, pour l'industrie de la pâte et du papier; Louis Laberge, de Montréal, pour l'industrie du matériel de transport; Gaston A. Ramat, de Montréal, pour l'industrie des services; André Courchesne, de Delson et John Purdie, de Montréal, pour l'industrie des biens périssables, dans la province et la ville de Montréal respectivement; René Martin, de St-Jean et Gérard Poirier, de Montréal, pour l'industrie des produits non périssables, dans la province et la ville de Montréal, respectivement; Pat Burke, de Noranda, pour l'industrie des mines; Roland Goedike, de Montréal, pour l'industrie des produits alimentaires; J. M. Périard, de Montréal, pour les employés municipaux et Eucher Corbeil, de Montréal, pour l'industrie du transport.

Les délégués ont aussi élu des officiers honoraires: les confrères Marcel E. Franco et Philippe Vaillancourt, présidents honoraires; la compagne Huguette Plamondon, les confrères J. P. Tessier, Donat Archambault, Raoul Trépanier, Bernard Shane et J. A. D'Aoust, vice-présidents honoraires.

Ouverture

L'assemblée constituante de la nouvelle Fédération a été ouverte le 15 février au Château Frontenac, à Québec, par le confrère J. B. Hurens, président du Conseil fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, qui a souhaité la bienvenue aux délégués.

Le confrère J. P. Tessier, président du Congrès du Travail de Québec a ensuite présenté les invités qui ont adressé la parole aux délégués: Son Honneur le maire Wilfrid Hamel de Québec; M. Jos. Matte, échevin de Québec; l'honorable Antonio Barrette, ministre provincial du Travail; le confrère Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, le confrère Gordon Cushing, vice-président exécutif du CTC et le confrère Donald MacDonald, secrétaire-trésorier du CTC.

Tous les orateurs ont félicité les délégués de s'être réunis pour réaliser l'unité syndicale et ont formulé l'espoir qu'il en résulte un grand bien pour tous les travailleurs et la population en général.

L'honorable Antonio Barrette a notamment déclaré qu'il avait l'impression d'assister à la conférence ouvrière la plus importante depuis 43 ans alors qu'il assistait pour la première fois à un congrès ouvrier comme syndiqué. Il a rappelé les progrès immenses réalisés dans la province depuis quelques années et s'est déclaré prêt à collaborer avec le mouvement ouvrier.

Il a dit que de nouveaux champs d'action sont ouverts aux unions ouvrières par l'exploitation de nouveaux territoires dans la province, que le mouvement syndical est devenu une nécessité dont on sollicitera de plus en plus la collaboration pour faire avancer encore plus rapidement la province dans la voie du progrès.

Après la séance d'ouverture, l'assemblée a été dirigée conjointement par les confrères Roger Provost et R. J. Lamoureux, respectivement présidents de la Fédération du Travail du Québec et de la Fédération des Unions Industrielles du Québec, jusqu'à l'élection des officiers de la nouvelle centrale.

Dans l'après-midi du premier jour, les délégués ont entendu le confrère Donald MacDonald, secrétaire-trésorier du CTC et ont adopté la constitution ainsi que deux résolutions favorisant un plan d'assurance-santé et l'affiliation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada au Congrès du Travail du Canada.

Le 16 février, les délégués ont élu les officiers conformément à l'accord de fusion qui avait été rédigé par le Comité d'unité et ratifié par chacune des deux fédérations qui s'unissaient.

D'autres résolutions ont ensuite été adoptées, puis le tout s'est terminé par un grand banquet en la salle de bal du Château Frontenac.

Claude Jodoin

Le confrère Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada, a déclaré à l'ouverture de l'assemblée constituante de la Fédération des travailleurs du Québec, le 15 février, que le mouvement d'unité syndicale progressait rapidement au Canada. Il a dit que c'était la septième province où les fédérations provinciales s'unissaient et que la fusion se ferait en Ontario au mois de mars. Il s'est aussi déclaré convaincu qu'une formule d'affiliation de la CTCC serait trouvée à la satisfaction de tous.

Le confrère Jodoin a aussi prié la nouvelle Fédération des travailleurs du Québec d'user de son influence auprès des autorités concernées pour obtenir un plan national d'assurance-santé.

"A la fin de 1957, a déclaré le confrère Jodoin, toutes les Fédérations et tous les conseils affiliés au CTC seront fusionnés.

"Je continuerai à parler d'unité, a-t-il ajouté, et je formule le vœu que nous réussissions à avoir en une seule centrale, toutes les unions de bonne foi; que tous réalisent que le CTC a mandat de négocier avec la CTCC.

"Il ne faut pas préjuger des résultats, il ne faut pas pré-

mer quelle sera l'entente et faire toutes sortes de commentaires. Je suis certain que nous pourrons en venir à des ententes auxquelles tous pourront souscrire et que l'unité totale sera faite."

Le confrère Jodoin a ensuite déclaré que les unions industrielles et les unions de métiers ont toutes deux raison d'exister. Toutes deux ont fait réaliser des progrès immenses sur le plan de la législation sociale.

"Nous avons besoin dans le pays, a-t-il ensuite ajouté, d'un plan d'assurance-santé." C'est alors qu'il a demandé à la nouvelle Fédération d'user de toute son influence pour demander l'établissement d'un tel plan.

"Dans notre pays et dans la province de Québec, a-t-il ajouté, la propriété est très bien protégée, mais la santé des citoyens qui est plus importante ne l'est pas autant. Je suis confiant que malgré les divergences d'opinion nous trouverons une solution au problème, même si le plan initialement adopté ne sera pas tout à fait ce que nous désirons.

"Je ne fais pas de politique avec cette question, mais je ne fais qu'exprimer les désirs et

(Suite à la page 3)



PRESENTATION OFFICIELLE DE LA CHARTE de la Fédération des Travailleurs du Québec. La présentation officielle de la charte de la Fédération fusionnée fut faite par le confrère Thomas B. Ward, directeur du département des fédérations et des conseils du CTC aux officiers qui venaient d'être élus. De gauche à droite on remarque le trésorier, Roméo Mathieu; le secrétaire Armand Marion; le président, Roger Provost; le second vice-président, Edouard Larose; le confrère Thomas B. Ward et le premier vice-président, R. J. Lamoureux.

Le Monde Ouvrier The Labor World

Publié dans le but de promouvoir les réformes législatives nécessaires à la protection de la classe ouvrière du Québec, et à l'amélioration de son sort.

Organe officiel de la

FEDERATION DU TRAVAIL DU QUEBEC

Comité exécutif

Roger PROVOST, président; Armand MARION, secrétaire-trésorier; Edouard LAROSE, R. M. BENNETT, J. S. LAMBERT, J.-B. HURENS, René FOURNIER, Roland LAUZON, François GAGNE, Georges METIVIER, vice-présidents.

Fondateur, Gustave Francq; Directeur, Roger Provost;

Rédactrice, Hélène Antonuk.

Adressez toutes communications à:

1476 ouest, rue Sherbrooke — Téléphone: WELLINGTON 7279
Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue St-Paul, Montréal 1, Que.



LE ROLE SOCIAL DES UNIONS OUVRIERES

Il est encore des gens qui, par intérêt ou par ignorance, croient, feignent de croire ou prétendent que les seules raisons d'être des unions ouvrières sont de faire augmenter les salaires de leurs membres et d'organiser des grèves.

Cela n'est pas, ne saurait être vrai.

Sans doute est-il de la plus haute importance pour tous les membres d'une union ouvrière donnée que leur salaire soit assez élevé, pour qu'ils puissent assurer une confortable existence matérielle à eux-mêmes ainsi qu'à leurs familles.

Quant aux grèves, elles ont toujours été et demeurent l'ultime ressource professionnelle des syndiqués, l'arme qu'ils n'emploient qu'à la toute dernière extrémité.

Au surplus, l'histoire des soixante-quinze dernières années prouve surabondamment que les grèves n'ont jamais été une fin en soi, une chose préméditée, un but ultime à atteindre, mais bien plutôt un moyen légal de légitime défense auquel des groupes humains, en l'espèce les unions ouvrières, se sont vus acculés, pour se protéger contre l'égoïsme irréductible d'autres hommes; les patrons ou employeurs.

Mais les unions ouvrières ont aussi un rôle social à remplir. L'application des sciences à la mécanique industrielle ayant réduit la valeur de la main-d'oeuvre comme facteur primordial de la production, les unions ouvrières ont dû envisager une autre nécessité, celle de la réduction des heures de travail.

A son tour cette réduction des heures de travail a résulté en des loisirs accrus, loisirs qu'il importe aux unions ouvrières de mettre à profit pour développer l'homme, en faire un être heureux et conscient tout à la fois.

Il s'agit donc, pour l'union ouvrière, de veiller à une constante et rationnelle utilisation de ces loisirs, de développer, par cette utilisation, le moral et le physique de l'ouvrier, de rendre celui-ci aussi content que possible de son sort, et, détail important, aussi attaché que possible à son union. En développant, chez l'ouvrier, le goût du sport, de la lecture, de l'assiduité aux conférences instructives, de l'étude incessante de la profession, en créant de centres d'amusement et de repos, tant pour les adultes que pour les enfants des ouvriers, des colonies de vacances, des caisses de secours divers, etc., l'union ouvrière se rendra réellement indispensable à ses membres et ceux-ci à leur tour, demeureront proportionnellement attachés à leur union.

Brièvement, voilà le rôle social de l'union ouvrière. Et point n'est besoin de se surmener les méninges pour se rendre compte que ce rôle est, socialement parlant, de la plus haute importance, tant pour l'avenir de notre pays que pour l'harmonie intercitoyenne de toutes les nations civilisées dignes de ce nom.

On peut oser
quand on a
économisé

Pourquoi attendre à demain pour ouvrir votre compte d'épargne

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dernier congrès de la FUIQ

Québec, (POC). — Plus de 200 délégués ont assisté, et peut-être pas sans émotion, au dernier congrès de la Fédération des Unions Industrielles du Québec. En effet, à la fin même de cette conférence, la FUIQ cessait d'exister pour devenir dès le lendemain partie intégrante de la nouvelle Fédération des Travailleurs du Québec. La conférence fut ouverte par le président Lamoureux le 13 février dans l'après-midi. Après des paroles de bienvenue de la part des confrères J. P. Tessier et Hurens, respectivement président du Conseil du Travail de Québec et vice-président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec, la parole fut donnée à l'orateur invité, M. P. E. Trudeau.

Dans son exposé, M. Trudeau a rappelé, une fois de plus, que contrairement à toutes les affirmations qui nous sont faites nous ne sommes pas en démocratie. Il ne fut pas difficile au conférencier de puiser dans les faits et gestes du gouvernement provincial pour en donner la preuve. Mais, M. Trudeau ajouta "on a les gouvernements et les gouvernants que l'on mérite". Sur cette remarque, l'orateur a conclu son exposé en insistant sur la nécessité — si l'on veut changer de gouvernants — de faire l'éducation politique de la population pour qu'elle devienne

apte à choisir d'une façon éclairée.

Approbation des activités de l'exécutif

Aucune résolution ne fut discutée à ce dernier congrès de la Fédération des Unions Industrielles du Québec. En effet, il avait été décidé par le comité exécutif de référer toutes les résolutions au congrès de fusion afin que tout problème que les délégués désiraient traiter soit discuté par l'ensemble des membres de la nouvelle fédération. La matinée du 14 février fut donc consacrée au rapport du trésorier,

au rapport des syndics, au rapport du secrétaire général et à la présentation et discussion du rapport du comité sur le rapport des officiers. Présentant ce dernier rapport au nom du comité, le confrère Jean Philip a insisté tout particulièrement sur l'effort que l'exécutif de la FUIQ avait fait quant à l'éducation ouvrière et à l'éducation politique.

La dernière après-midi fut consacrée à l'étude du projet de fusion. Il fut approuvé sans discussion. En fait, les délégués en avaient déjà pris connaissance et l'avaient approuvé tacitement avant de venir à Québec. Au cours de cette dernière séance, les officiers de la Fédération du Travail du Québec avaient été invités à s'asseoir sur l'estrade et, au moment où la dernière conférence de la FUIQ se terminait, on se croyait déjà rendu au lendemain, c'est-à-dire au premier congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec.



ROMEO MATHIEU portant la parole en qualité de secrétaire général de la Fédération des Unions Industrielles du Québec lors du cinquième et dernier congrès de cette Fédération. En effet, c'est le lendemain que se fusionnaient la FUIQ et la Fédération du Travail du Québec. Cette photo où apparaissent en premier plan la compagne Huguette Plamondon et R. J. Lamoureux fut prise au cours de la conférence de la FUIQ qui a précédé la conférence de fusion.

Premier contrat de travail

Des bureaux de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, Bûcherons et Employés de Scieries, on nous annonce qu'une première convention collective de travail vient d'être signée entre Donohue Brothers Limited, de Clermont, Co. Charlevoix, et le Local 2817 de la dite Fraternité.

Cette première convention, résultat d'une saine compréhension entre patrons et ouvriers, accorde à quelque mille bûcherons de la compagnie, de nombreux avantages.

Une clause est d'abord prévue en vertu de laquelle la Compagnie reconnaît officiellement l'Union et ses représentants. De plus, les représentants de l'Union auront le droit de visiter périodiquement les opérations forestières de la Compagnie.

Au chapitre de la sécurité syndicale, une clause de déduction des cotisations à la source par la Compagnie est prévue. Plusieurs autres avantages de portée économique sont également apportés

dont des crédits de vacances, des congés spéciaux et des augmentations générales de salaires, etc.

En effet, tous les employés couverts par la présente convention pourront bénéficier de crédits de vacances, qui à toutes fins d'ordre pratique pourront leur rapporter 3% des salaires bruts gagnés au cours de la période des opérations forestières. Les cuisiniers, les assistants-cuisiniers, les marmitons et les hommes d'écurie bénéficieront de plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.

Une augmentation générale de plus de 10% sur tous les taux à la journée a été accordée. Le taux minimum de rémunération pour la coupe d'une corde de bois de pulpe s'établit à \$6.40.

En plus de tous ces avantages économiques et de reconnaissance morale de l'Union, plusieurs autres clauses garantissant la pleine sécurité professionnelle des employés sont prévues, dont le principe d'ancienneté, une procédure en réglementation des

griefs, une clause relative aux privilèges actuellement existants, etc., etc.

Monsieur Léopold Lavoie, secrétaire-général du Local 2817 et porte-parole des ouvriers à l'occasion des négociations, tient à préciser que ces négociations se sont déroulées dans un esprit d'entière coopération et collaboration et dans la compréhension la plus complète et des problèmes et des droits de l'une et l'autre des parties.

Ont signé au nom de la Compagnie Donohue Brothers Ltd., M. Georges Girard, i.f., gérant des opérations forestières, qui dirigeait les négociations au nom de la Compagnie, Monsieur Roland Lévesque, i.f., Monsieur Roland Crépain, comptable, et Monsieur Jean Grenier, directeur des relations industrielles à la Compagnie.

Ont signé au nom de la Fraternité, M. C.-E. Dionne, président, M. M.-E. Dubeau, secré-

(Suite à la page 15)

Congrès historique ...

(Suite de la page 1)

les aspirations de tous les travailleurs du pays."

Le confrère Jodoin a ensuite demandé aux gouvernements à tous les échelons de mettre en pratique la démocratie qu'ils prêchent et d'accorder la reconnaissance syndicale à leurs propres employés. Il a dit que les gouvernements donnaient un très mauvais exemple à l'entreprise privée en ne reconnaissant pas le syndicalisme chez les employés civils.

Le président du CTC a ensuite déclaré que de trop nombreux travailleurs ne bénéficient pas encore des droits et privilèges du syndicalisme. Il a dit que le mouvement syndical veut devenir puissant, non pas dans un but de contrôle, mais pour améliorer les conditions de travail et les bénéfices sociaux, dans l'intérêt de toute la population.

"Les syndicats libres, a-t-il dit en terminant, sont la meilleure garantie de paix. J'espère qu'un jour les conditions de travail et les bénéfices sociaux seront à peu près identiques dans le monde entier."

Roger Provost

Le confrère Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré lors de l'assemblée constituante de cet organisme que le mouvement syndical de la province de Québec a une énorme tâche à accomplir.

Après son élection à la présidence, il a tracé un vaste programme d'action syndicale, insistant sur la nécessité de travailler à l'obtention d'un plan d'assurance-santé, et souhaitant l'unité complète de tout le mouvement syndical de bonne foi.

Il a souligné la nécessité de travailler, par l'éducation et l'action politique, à l'obtention de meilleures lois ouvrières et sociales et a réclamé avec vigueur la liberté d'association, particulièrement dans les territoires nouveaux du Québec.

"Maintenant que la bête noire du "raiding" et la division sont disparues, a-t-il dit, nous pourrions consacrer plus d'efforts à l'organisation des ouvriers non encore organisés et faire en sorte que le Québec ne soit plus la province industrielle où les ouvriers sont le moins bien payés.

"Il va falloir nous engager dans une lutte pour obtenir des salaires en relation avec la richesse de la province et la capacité de production des ouvriers.

"Il nous faut aussi un plan d'assurance-santé. Nous en sommes à un point où, sous le couvert de l'autonomie, on connaît les pires abus et on empêche les ouvriers d'atteindre à la sécurité à laquelle ils ont droit.

"Avec le CTC, nous lutterons pour obtenir cette mesure.

"Dans quelques semaines, sera présenté un mémoire conjoint avec la CTCC, demandant l'application immédiate d'un plan complet d'assurance-santé.

"L'unité syndicale ne sera pas complète tant que tous les groupes syndicaux de bonne foi ne feront pas partie de la

même organisation, ne lutteront pas ensemble.

"Lorsqu'on commença à parler d'unité syndicale, il y a quatre ou cinq ans entre la FAT et le COI et entre le CMTC et le CCT, on entendait dire que la chose était impossible. Cependant, on a négocié et cette unité a été réalisée. Nous devons continuer dans ce sens et dans un an ou deux, nous serons tous unis.

"Il y a interdépendance entre la politique, le social et l'économique. Lorsque les négociations collectives et les grèves n'étaient pas régies par des lois, on pouvait penser qu'il n'était pas désirable de faire de l'action politique.

"A cause de l'introduction de la politique dans l'économique et le social, il est devenu nécessaire de travailler à orienter la politique dans le sens que nous désirons.

"Le droit de négociation est soumis à la conciliation et à l'arbitrage qui ne sont trop souvent que des mesures dilatoires et constituent une menace à l'existence même de la négociation collective.

"Le droit de grève est un droit naturel et nous ne pouvons accepter aucune législation ayant pour but de le limiter, où que ce soit. Les ouvriers sont assez conscients de leurs responsabilités pour décider eux-mêmes de limiter leur droit de grève s'ils le jugent nécessaire pour le bien de toute la population, mais nous nions au gouvernement ce droit.

"Il est important de tous travailler ensemble et de faire de l'action politique. Les actes des politiciens et les cadres politiques actuels, par les abus qu'ils ont engendrés, par le mépris de la démocratie auquel ils ont donné lieu, ont fait naître des protestations. Des voix individuelles se sont élevées; des groupements nouveaux ont été formés.

"Il est du devoir de notre Fédération d'étudier ces mouvements, et de les appuyer si leur idéal correspond à celui du mouvement ouvrier.

"Nous devons intensifier l'éducation de nos membres pour qu'ils élèvent la voix et que les représentations des officiers reflètent la voix de tous et chacun.

"Notre province connaît un développement industriel extraordinaire. Il faut se souvenir que les richesses naturelles appartiennent à tous les citoyens et qu'on ne peut pas en disposer de façon à léser les droits économiques des citoyens.

"Il faut que les travailleurs puissent exercer le droit d'association, que les organisateurs d'unions puissent circuler librement dans les territoires nouveaux. Nous ne voulons pas de villes fermées.

"Maintenant que nous sommes unis, nous devons oublier nos divergences passées. Nous avons trop à faire pour corriger le présent et préparer l'avenir."

Les résolutions

Le premier geste officiel de la Fédération des travailleurs du Québec, après l'adoption de

la constitution, a été d'adopter une résolution revendiquant un plan d'assurance-anté financé par la province avec l'aide du gouvernement fédéral.

Les délégués ont ensuite adopté une autre résolution visant à favoriser l'affiliation de la CTCC au CTC.

La Fédération a aussi décidé de demander au gouvernement provincial d'amender toute charte de corporations professionnelles venant en conflit avec la loi des relations ouvrières; de former un comité des accidents du travail afin de coordonner le travail des unions affiliées dans ce domaine en vue de faire bénéficier les travailleurs de tous les avantages auxquels la loi leur donne droit; d'accorder son appui aux mineurs de la Noranda Mines et de la Gaspé Copper Mines actuellement aux prises avec leur employeur pour faire disparaître de façon permanente le syndicalisme.

Tous les autres projets de résolution que les délégués n'ont pas eu le temps de discuter ont été référés à l'exécutif. Une motion spéciale a été adoptée demandant à l'exécutif de faire rapport à la prochaine conférence annuelle sur deux projets de résolutions visant à appuyer le Rassemblement et la Ligue d'Action Socialiste. Les membres de l'exécutif devront étudier cette question au cours de l'année et présenter leurs conclusions l'an prochain.

Sept délégués ont pris la parole pour appuyer la résolution concernant l'assurance-santé: les confrères Roméo Girard, Claude Méryneau, J. T. Thompson, Bernard Shane, Gérard Tremblay, R. J. Lamoureux et Louis Laberge.

Tous ont souligné la nécessité urgente d'obtenir un plan d'assurance-santé, à cause du coût prohibitif des frais médicaux et chirurgicaux. On a aussi déclaré que même les individus couverts par des plans individuels ou des plans de groupe d'assurance-santé sont écrasés par le fardeau des dépenses qu'entraîne la maladie. On a dit que souvent les médecins et les hôpitaux font des comptes plus élevés à ceux qui sont couverts par de tels plans.

On a aussi signalé la nécessité d'un plan compréhensif d'assurance-santé pour prévenir la maladie. D'autres ont souligné que des enfants dépérissent et deviendront des personnes handicapées parce que leurs parents n'ont pas d'argent pour les faire traiter.

Au sujet de l'affiliation de la CTCC, la Fédération, par sa résolution, favorise l'affiliation de la CTCC et souhaite que le comité exécutif du Congrès du Travail du Canada "trouve une formule d'affiliation qui unifie les deux groupements".

Neuf délégués ont parlé en faveur de cette résolution, dont le premier est le président Roger Provost qui a demandé à l'assemblée de l'adopter à l'unanimité, en déclarant qu'une personne ayant à cœur l'efficacité syndicale ne peut sérieusement s'opposer à cette résolu-

Les ventes de la Sun Life, au Canada, augmentent de 40%

L'assurance-vie nouvelle vendue, en 1956, est le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'aucune année; nouvelle augmentation des dividendes sur polices; \$7 milliards d'assurance en vigueur.

L'assurance-vie nouvelle vendue par la Sun Life Assurance Company of Canada, en 1956, s'est élevée à \$854 millions, soit une augmentation de \$93 millions sur l'année précédente, et constitue, une fois encore, le plus fort montant d'assurance-vie jamais vendu par aucune compagnie canadienne au cours d'une même année. Au Canada, on rapporte une augmentation de 40%. Le 86e rapport annuel de la Sun Life aux assurés, qui vient d'être publié, révèle également que l'assurance-vie en vigueur a maintenant dépassé les \$7 milliards, un nouveau sommet sans précédent. La Compagnie adopte encore de nouvelles échelles de dividendes accrues, ce qui réduira de nouveau le coût de l'assurance pour les assurés. Par suite de l'augmentation des échelles de dividendes, la Sun Life versera \$31 millions en dividendes aux assurés durant 1957, soit \$2,700,000 de plus qu'au cours de l'année précédente, et plus du double du montant payé il y a que neuf ans. En 1956, la Compagnie a versé un total de \$137 millions en bénéfices aux assurés, le plus fort montant jamais distribué par la Sun Life au cours d'une même année. De ce montant, \$94 millions ont été versés à des assurés et à des rentiers, de leur vivant. Les versements de bénéfices effectués depuis 1871, alors que la Sun Life émettait sa première police, dépassent maintenant \$3,140 millions.

M. George W. Bourke, président de la Sun Life, en faisant la revue des résultats obtenus par la Compagnie durant la période de 12 mois, dit que la Compagnie a pleinement profité des conditions favorables à l'obtention d'une vente record d'assurance-vie. En mobilisant les épargnes de millions d'assurés, l'assurance-vie joue un rôle de premier plan dans la création des capitaux nécessaires à l'expansion formidable des placements dont nous sommes aujourd'hui témoins.

L'ASSURANCE DE GROUPE DEPASSE MAINTENANT \$2 1/2 MILLIARDS

Les affaires nouvelles enregistrées au cours de l'année comprennent \$259 millions d'assurance de groupe, soit 30% des ventes totales, ce qui porte le montant d'assurance de groupe en vigueur à plus de \$2 1/2 milliards. Le montant total d'assurance Sun Life en vigueur à

travers le monde se chiffre maintenant par \$7,030,000,000, un sommet sans précédent. Les rentes payables couramment et dans l'avenir en vertu de plans de pension de groupe et de contrats individuels s'établissent à \$162 millions par année, à la fin de 1956. Les rentes actuellement en vigueur équivalent à \$2,145,000,000 d'assurance-vie. L'assurance-vie et les rentes viagères, en vigueur de par le monde, équivalent à \$9,175,000,000 d'assurance-vie. Parmi les principaux territoires où la Compagnie fait affaires, ce chiffre se répartit comme suit: Canada, 49%; États-Unis, 36%; Grande-Bretagne et autres pays du Commonwealth, 13%; ailleurs, 2%.

\$89 MILLIONS DE NOUVEAUX PRETS HYPOTHECAIRES

En 1956, l'actif de la Sun Life s'est accru de \$60 millions et s'est établi maintenant à quelque peu au-dessus de \$2 milliards. En 1956, en dépit des conditions de crédit plus restrictives au Canada et aux États-Unis, la Sun Life a avancé dans ces deux pays \$89 millions sous forme de nouveaux prêts hypothécaires, déclare monsieur Bourke. "Notre compte de prêts hypothécaires est maintenant de \$460 millions".

Le rapport de la Sun Life révèle que le succès des opérations de placements de l'année s'est traduit par une augmentation du rendement de l'actif de la Compagnie qui de 4.17% en 1955 a été porté à 4.32% en 1956.

ESSOR CONSTANT DE LA COMPAGNIE

Monsieur Bourke a conclu son allocution en disant qu'en vue de l'essor constant des affaires, le volume d'assurance-vie nouvelle continuera de s'accroître. "Dans cette atmosphère de vive concurrence où nous faisons affaires", a-t-il déclaré, "la Sun Life continuera de répondre aux besoins du public et sera toujours heureuse d'améliorer le service que nous offrons."

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel complet de la Sun Life pour 1956 comprenant la revue de l'année faite par le Président; on peut également en obtenir un exemplaire en s'adressant au siège social, à Montréal, ou à toute succursale de la Compagnie au Canada.

tion. "Lorsque le comité d'unité aura terminé ses pourparlers avec la CTCC, a-t-il ajouté, nous aurons l'opportunité de nous prononcer sur les modalités."

Les autres délégués qui ont parlé sur la question sont les confrères Jean Marie Bédard, Jean Gérin Lajoie, Claude Méryneau, Roméo Mathieu, Bill Dodge, Hector Marchand et Louis Laberge.

Voici les principaux arguments qui ont été apportés en

faveur de la résolution. La division syndicale a été dans le passé plus profonde dans le Québec que dans toutes les autres provinces, et c'est pourquoi nos salaires sont inférieurs. Il convient de faire l'unité complète pour aller de l'avant. La question de juridiction ne doit pas être un obstacle, parce qu'il y a plusieurs juridictions concurrentes au sein du CCT à l'heure actuelle,

(Suite à la page 4)

Téléphone: Riverside 7-7578

Compliments de

Aluminum Foundry and Pattern Works Ltd.

1345 Miron Street, Ville St-Laurent, Montréal 9, Qué.

Promotions au local 106 des camionneurs

Le local 106 de l'Union Internationale des Camionneurs a le plaisir de vous informer que le confrère Jean Larivière, secrétaire-trésorier du local, vient d'être promu par le bureau-chef de l'Union au poste de Représentant Canadien avec juridiction sur les territoires suivants: les provinces de Québec, Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et les Maritimes. Le confrère Roméo Girard, qui jusqu'à date remplissait les fonctions de gérant-conseiller remplira à l'avenir les fonctions de gérant-administrateur. Le confrère Jean Larivière, un des plus anciens et dévoués membres du local 106 depuis 1947, est de ceux qui dès la première heure n'ont pas cessé de donner de leur temps et à faire



JEAN LARIVIERE

tous les sacrifices afin de pouvoir organiser les ouvriers du transport dans la grande famille ouvrière. Les officiers et membres du local 106 considèrent que le confrère Jean Larivière a reçu une juste récompense depuis longtemps bien méritée et lui souhaitent les meilleurs succès dans ses nouvelles fonctions.

Organisation

Au point de vue organisation le local 106 a gagné un vote dirigé par le ministère du Travail fédéral parmi les employés de Westmount Moving & Warehousing par une majorité de 46 favorables à l'Union contre 7. L'Union commencera sous peu

à négocier une convention collective. Les négociations sont présentement en cours avec les employeurs suivants: Motorways Transport, Hill the Mover, Ottawa Transport, la Coopérative Avicole de Marieville, tous des employés nouvellement organisés. De plus des demandes de certificats ont été envoyées à la Commission de Relations Ouvrières pour représenter les employés de Marcoux Transport, de Granby, et de Gagnon Transport, de Québec.

Négociations

L'Union vient de renouveler trois conventions collectives de travail avec les compagnies suivantes aux termes suivants:

Brink's Express of Canada

Contrat de trois ans; \$0.15 de l'heure pour les employés permanents rétroactif au 16 septembre 1956 pour deux ans et 8 cents additionnels pour la troisième année, plus d'autres bénéfices contractuels.

Delangis Transport, de Joliette

Contrat de deux ans. Ajustements de 5 cents à 11 cents l'heure, représentant une moyenne de 9 cents l'heure pour la première année, plus 6 cents l'heure d'augmentation pour la seconde année.

Muirhead Forwarding Ltd.

Contrat d'un an avec une augmentation de 6 cents l'heure pour tous les employés, plus temps et demi après la journée de travail, plus un boni de 5 cents l'heure pour l'équipe de nuit.

Les augmentations accordées à ces employés plus les rétroactivités s'élevaient à un montant de \$100,000.00.

Les négociations furent menées par le confrère Roméo Girard, gérant-administrateur du local.

Griefs

L'Union a récemment obtenu gain de cause auprès de la Commission des Relations Ouvrières en obtenant le réembauchage de trois employés au service de Lapalme Transport Limitée et d'un employé de Gagnon Transport, de Québec, qui avaient été congédiés pour activités syndicales. D'autres plaintes du même genre

sont présentement étudiées par la Commission des Relations Ouvrières concernant quatre employés congédiés par Marcoux Transport, de Granby.

L'Union a obtenu gain de cause après avoir porté plainte auprès du Département du Travail concernant le non-paiement d'une fête payée pour les employés de Prudential Transport, de Montréal. Le conciliateur J.-P. Ferland a rendu une décision favorable à l'Union et a recommandé que les employés soient payés pour la dite fête.

Journée d'étude

Une journée d'étude fut tenue par le local 106 pour tous les représentants d'ateliers le dimanche 3 février 1957, sous la présidence du confrère Laurent Deslauriers, président du local. Le conférencier était le confrère Roméo Girard, gérant du local, qui traita des devoirs des représentants d'ateliers. La séance fut close par un film et par le confrère Philippe Vaillancourt, directeur du Service d'Éducation du Congrès du Travail du Canada pour le district de la province de Québec. Le soir il y eut banquet et le conférencier invité était le confrère Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec et vice-président du Congrès et pro-maire de la Ville de Montréal. Le cours groupait 35 personnes toutes officiers ou représentants d'ateliers du local 106 représentant les 3,000 membres organisés du local.

Congrès historique...

(Suite de la page 3)

ce qui n'a pas empêché la fusion de se réaliser.

Par ailleurs, on a signalé qu'il ne faut pas d'une affiliation qui amènerait une désintégration d'un autre côté et qu'il faut viser à l'unité réelle.

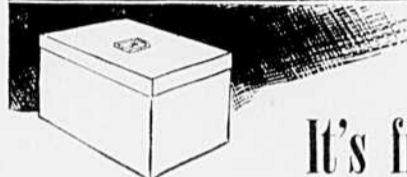
Au sujet des corporations professionnelles, le confrère Phil Cutler a dit que certaines corporations ont des règlements interdisant à leurs membres de signer des contrats particuliers avec les unions, ce qui vient en contradiction avec les lois ouvrières permettant à toute union de signer un contrat avec un employeur dont il représente les employés.

Time Loss in Strikes at 5-Year Low Point

Ottawa. — There was less time lost in 1956 from work stoppages arising from industrial disputes in Canada than in any year since 1951, although the number of disputes in 1956 was the highest since 1951 and the number of workers involved was the greatest since 1952.

Labor Minister Milton F. Gregg's summary of strikes and lockouts shows 224 work stoppages involving 88,594 workers with a total time loss of 1,261,400 man - working days in 1956. These figures compare with a time loss of 1,875,400 days in 1955, 60,090 workers and 159 work stoppages. The peak year was 1946 when there were 228 stoppers and a total time loss of 4,516,393 man-working days.

Demands for increased wages were the central issue in the majority of the stoppages. Nine stoppages were in effect at the beginning of 1957.



It's from Birks

means so much to the recipient of a gift in the famous Blue Box.

For four generations, the gift in the Birks Blue Box has been given with pride... received with pleasure.

BIRKS
JEWELLERS

Birks Diamonds—Challenger Watches—Birks Sterling—English Bone China—English Leather—Regency Plate.

**BONS PREMIERS
EN POPULARITÉ!**



LA BRASSERIE DOW LIMITÉE
MONTREAL • QUÉBEC • KITCHENER

- WARMTH
- SOFTNESS
- DURABILITY



combined in

Ayers

PURE WOOL BLANKETS

"Canada's Own"



TRAVEL RUGS

AYERS LIMITED
LACHUTE MILLS, P.Q.QUE.
Established 1870

CESSEZ DE VOUS TRACASSER!

LA CROIX BLEUE

Vous aidera à régler

VOS **COMPTES**

D'HOPITAL, de soins
CHIRURGICAUX
et **MEDICAUX**



STOP WORRYING!

BLUE CROSS

Can help you help yourself by paying the cost

of your **HOSPITAL**

SURGICAL

MEDICAL

BILLS

Voeux de succès à l'occasion de
la Conférence de Fusion

Conseil du Travail de la Ville et du District de Québec

J. P. TESSIER
Président

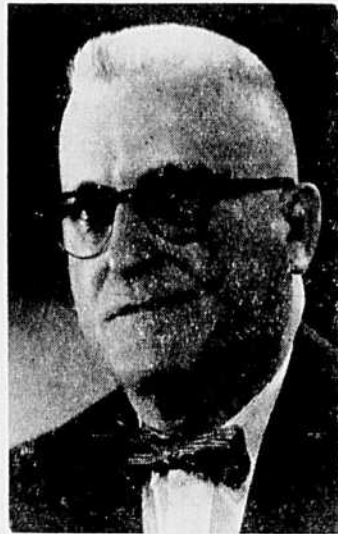
D. M. EGAN
Sec. Trés.

G. DUBE
Sentinelle

Voeux de prospérité

A titre de président du Comité d'organisation de la Conférence de fusion, j'ose espérer que cette fusion apportera la force nécessaire au mouvement ouvrier dans l'accomplissement de nombreuses réalisations sociales.

Je suis en mesure de constater, qu'une fois cette fusion réalisée, le mouvement ouvrier sera une force plus grande. Une force qui lui permettra d'améliorer les lois ouvrières, conditions de salaires,



et de travail, et même d'assurer une prospérité au pays, dont les ouvriers seront les premiers à bénéficier.

ALFRED MAHEUX,
Président, Comité d'organisation de la Conférence.

Voeux de succès à l'occasion de
la Conférence de Fusion

Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis

Président
HURENS, J.-B.

1er Vice-président
LAPLANTE, J.-M.

Sec.-archiviste
THIBAUT, A.

Sec.-financier
LAROCQUE, J.-H.

Guide
MAHEUX, A.

2e Vice-président
GARIEPY, J.-M.

Sec.-correspondant
JULIEN, F.

Statisticien
GAUTHIER, M.

Sentinelle
LEBREUX, B.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Unions Fédérales de la Ville et du District de Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

B. HOUDE & GROTHE LTEE

QUEBEC

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

L'ASSOCIATION DES MUSICIENS DE QUEBEC LOCAL 119

F. A. des M.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Tél. : LA. 4-3578

MADDEN & FILS CIE LTEE

J. G. Aimé Couture, Gérant

CHARBON ANTHRACITE & BITUMINEUX, HUILE A CHAUFFAGE

634 Est, boulevard Charest Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS DE QUEBEC, LOCAL 988

Président : Roger Beaulé, 168 Ozanam.
Trésorier : Fernand Métivier, 148 1/2 Papineau.
Secrétaire : Henri Bédard, 240 Durocher.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Tél. : LA. 3-0675 AIR CONDITIONNE

MARINO RESTAURANT

Près du Palais Montcalm & du Parlement

34 rue Dauphine Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS EN TABAC, LOCAL 315

Président : Gérard Trépanier, 247 d'Aiguillon
Secrétaire : Mlle Simone Lacroix, 8 Burton

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

UNION INTERNATIONALE DES OUVRIERS EN TABAC

LOCAL 261

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

SYNDICAT DES EMPLOYES DES SERVICES EXTERIEURS DE LA CITE DE QUEBEC

LOCAL 2

Président, M. GRAVEL

Secrétaire, A. RICHARD

Trésorier, J. DROLET

Solidarité

C'est un grand honneur pour moi d'offrir mes meilleurs voeux, au nom des officiers et des unions affiliées au Conseil du Travail de la Ville et du District de Québec, aux délégués, amis et observateurs qui ont assisté et contribué au succès de la convention de fusion de la Fédération des Travailleurs du Québec.

Cette fusion des fédérations dans le Québec, va certainement engendrer une nouvelle unité qui



sera plus forte et au service du travail libre organisé. Nous espérons que la solidarité des travailleurs sera encore, plus ranimée, par cette nouvelle force du travail qui ne ménagera pas ses efforts pour que des jours meilleurs soient le partage des travailleurs.

J. P. TESSIER,
Président, Conseil du Travail de la Ville et du District de Québec.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

INTRNATIONAL BROTHERHOOD OF PULP AND PAPER MILLS WORKERS, LOCAL 137

Président, J.-A. Lantagne, 162 St-Olivier.

Secrétaire, Jacques Lantier, 28 Ave Orphelinat, Québec 5

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF PAPER MAKERS, LOCAL 250

J. A. Boucher, Président
W. Greer, Sec.-corp.

L. P. Larose, vice-président
G. Kerr, Sec.-corp.

E. Tremblay, Sec.-fin.

B. Dulan, Sec.-trés.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

CANADIAN BROTHERHOOD OF RAILWAY EMPLOYEES and CLERKS TRANSPORT WORKERS

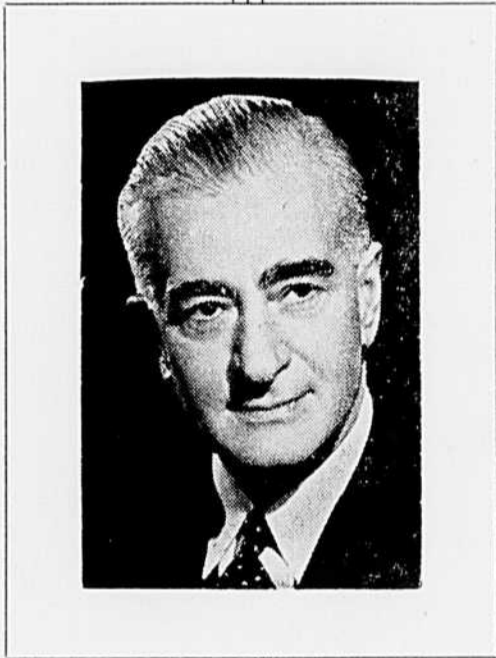
LOCAL 177

QUEBEC

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

BROTHERHOOD OF RAILWAY AND STEAMSHIP CLERKS (Elévateurs à Grain), FREIGHT H. EXP. AND STATION EMPLOYEES, LOCAL 529

La pierre angulaire de la philosophie ouvrière



La pierre angulaire de la philosophie ouvrière du Gouvernement de Québec réside dans la formule tripartite d'une association intime et féconde entre le Capital, le Travail et l'Etat; car pareille étroite et fertile collaboration apparaît essentielle à l'établissement, à l'accroissement et à l'épanouissement de la paix industrielle, qui, seule, peut apporter la sécurité et la prospérité à l'indivisible société du Capital et du Travail.

Il faut souligner inlassablement que le Capital et le Travail constituent des alliés naturels. Ils ont besoin et ils dépendent l'un de l'autre. L'un est inconcevable sans l'autre. Ils se complètent l'un l'autre. Leurs intérêts communs permanents sont plus grands et plus forts que leurs divisions passagères. Ils sont solidaires et non adversaires.

La conscription du Capital entraîne automatiquement la conscription du Travail. L'Entreprise Libre et le Mouvement Ouvrier Libre sont inséparables.

Le Capital et le Travail ne doivent pas abuser de leurs droits. Les lock-out et les grèves sont des privilèges auxquels il ne faut pas recourir à la légère.

Le rôle de l'Etat ne consiste pas à mettre un poids indû dans le plateau du Capital ou du Travail de la balance, mais bien plutôt à réaliser, au moyen de délicats ajustements, un souple équilibre entre le Capital et le Travail. L'Etat doit cependant avoir soin de placer au centre du plateau qu'elle occupe, afin qu'elle reçoive toute sa part de lumière et de chaleur, la classe ouvrière, qui, moins défendue, doit être mieux protégée.

Le principal devoir de l'Etat consiste à élaborer avec sagesse et appliquer avec justice un cadre de bonnes lois à l'intérieur duquel le Capital et le Travail peuvent nouer facilement des relations harmonieuses et conclure aisément des ententes fructueuses.

ANTONIO BARRETTE,
Ministre du Travail.

**MINISTÈRE DU TRAVAIL
PROVINCE DE QUÉBEC**

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

CONTREPLAQUES STE-MARIE INC. PLYWOODS

Centre Industriel No 5 Québec 8, P. Q.

LES MEMBRES DU LOCAL 2928

**FRATERNITE UNIE DES CHARPENTERS ET MENUISIERS
D'AMERIQUE**

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

J. ALBERT SAMSON, M.P.P.

Député de Lévis

Une solution heureuse pour vos projets futurs

UN PLAN D'ÉPARGNE

de la

CORPORATION DE PRÉ ET REVENU

Siège Social

46 D'Youville

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

EASTERN CANADA STEEL & IRON WORKS LTD.

Manufacturiers & Entrepreneurs de Constructions Métalliques

Bureau Chef: Avenue Lesage Québec

Tél. LA. 2-8186

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

SAILLANT INC.

PLOMBERIE CHAUFFAGE

CASIER POSTAL 789 — HAUTE-VILLE

78 St-Augustin

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

**UNION INTERNATIONALE DES
ELECTRICIENS, LOCAL 1106**

Président: Arsène Gamache, 606 rue Kirouac
Secrétaire: Roger Laperrière, 110 rue Guimont, Québec 5

Tél. LA. 2-3635

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

RESTAURANT LAURENTIEN

Le plus moderne à Québec

Carré d'Youville Québec

Tél. LA. 4-4692

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

AUTOBUS FOURNIER LTEE

160 rue St-Sacrement Québec, P. Q.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

J. B. PARADIS

HORLOGER-BIJOUTIER
Inspecteur des montres du C.N.R.

127 rue Commerciale Lévis

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

FRANK G. POWER

AVOCAT

Député de Québec-Sud

Tél. LA. 5-9907

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

RESTAURANT RIVIERA

SPECIALISTE EN BONNE NOURRITURE

Ouvert 24 heures par jour

30 rue Dalhousie Québec

Tél. LA. 4-5671
Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

PAVILLON FLEUR DE LYS

LE RENDEZ-VOUS DES GOURMETS

107 Grande-Allée Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

EMILIEN ROCHETTE, M.P.P.

Député du Comté de Québec

Tél. LA. 2-1271

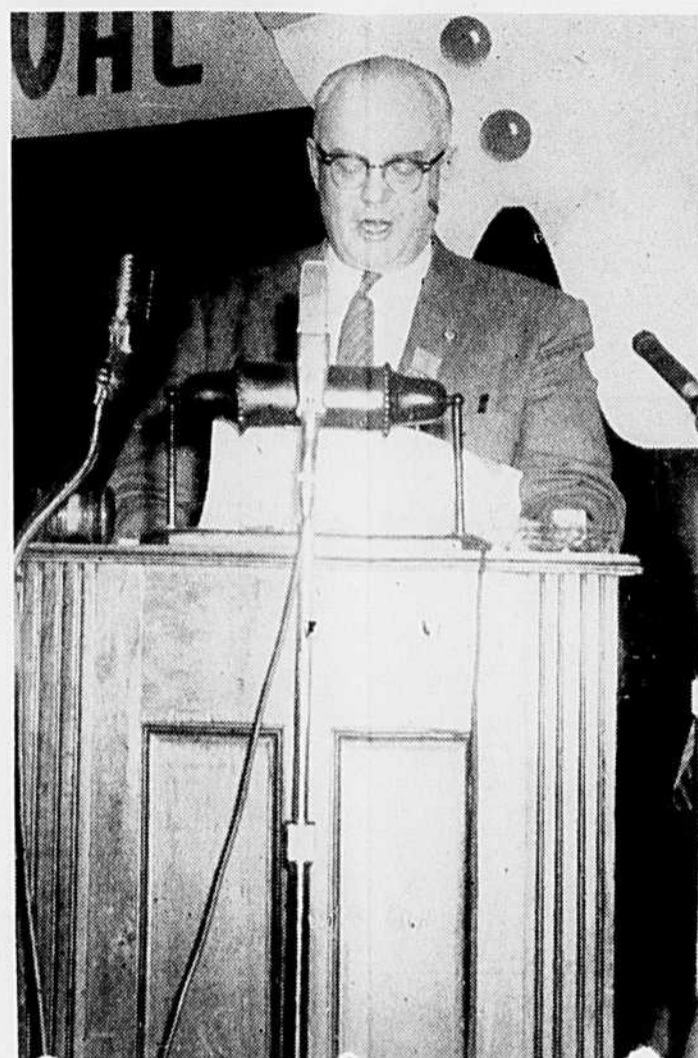
Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

JOS. COTE LTEE

465 Du Pont Québec



L'OUVERTURE OFFICIELLE de la conférence constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec eut lieu le 15 février 1957 en la Salle de Bal du Château Frontenac à Québec. La première journée de la conférence, les séances ont été présidées conjointement par les confrères Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec et R. J. Lamoureux, président de la Fédération des Unions Industrielles du Québec. Apparaissent également sur la photo les confrères J.-P. Tessier, président du Conseil du Travail de Québec et banlieue; Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada; et l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail.



LE CONFREME THOMAS B. WARD, directeur du Département des Fédérations et Conseils du Travail du Canada, offre ici ses meilleurs vœux aux délégués réunis à la conférence constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec quelques minutes avant qu'il ne présente officiellement la charte de la nouvelle Fédération aux officiers élus.



LEOPOLD LAVOIE ET MAURICE SILCOFF, membres du comité de la constitution et des lois présentent ici leur rapport sur l'accord de fusion qui avait été précédemment ratifié par les deux Fédérations, soit la Fédération du Travail du Québec et la Fédération des Unions industrielles du Québec de même que la constitution qui avait été rédigée par le Comité d'unité conjoint des deux Fédérations. Apparaît également sur la photo le trésorier de la nouvelle Fédération, le confrère Roméo Mathieu.

L'Hon. ANTONIO BARRETTE, à l'occasion de la séance d'ouverture de l'assemblée constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec félicite ici les délégués de s'être réunis pour réaliser l'unité syndicale et dit qu'il avait l'impression d'assister à la conférence ouvrière la plus importante depuis 43 ans alors qu'il assistait pour la première fois à un congrès ouvrier comme syndiqué. A gauche le confrère J. B. Hurens, président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis et à droite le président de la nouvelle Fédération, le confrère Roger Provost.



LE CONFREME R. J. LAMOUREUX est parmi l'un des officiers et délégués qui ont favorisé l'adoption de la résolution demandant l'établissement immédiat d'un plan d'assurance-santé. Apparaissent également sur la photo les confrères J. B. Hurens et Roger Provost.



LE CONFREME CLAUDE JODOIN, président du Congrès du Travail du Canada s'entretient ici avec les confrères R. J. Lamoureux, Armand Marion et Roméo Mathieu, respectivement, premier vice-président, secrétaire et trésorier de la Fédération des Travailleurs du Québec.



L'INSTALLATION DES OFFICIERS, soit le serment d'office des officiers élus et des officiers honoraires de la Fédération des Travailleurs du Québec eut lieu le samedi après-midi sous la présidence du confrère Claude Jodoin. Il serait trop long ici d'énumérer tous les noms des officiers et directeurs, ces noms paraissant d'ailleurs à la première page de la présente édition.



LE REVEREND PERE P. D. MORIN, aumônier de l'Association internationale des pompiers, invoque ici les lumières du Ciel des l'ouverture officielle de la conférence constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec. On remarque également sur la photo le confrère Roméo Mathieu, le confrère René Fournier de Granby, Son Honneur le Maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, M. Thomas B. Ward, la compagne Huguette Plamondon, les confrères J. P. Tessier, Claude Jodoin et l'honorable Antonio Barrette.

ROGER PROVOST, après son élection à la présidence de la Fédération des Travailleurs du Québec a tracé un vaste programme d'action syndicale, insistant sur la nécessité de travailler à l'obtention d'un plan d'assurance-santé et souhaitant l'unité syndicale complète de tout le mouvement syndical de bonne foi; il a de plus souligné la nécessité de travailler, par l'éducation et l'action politique, à l'obtention de meilleures lois ouvrières et sociales, et réclamé avec vigueur la liberté d'association, particulièrement dans les territoires nouveaux du Québec.



LE MAIRE DE QUEBEC, Son honneur M. Wilfrid Hamel, a souhaité officiellement la bienvenue aux délégués à l'historique conférence constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec, dans la ville de Québec. Les délégués, et surtout les époux des délégués, ont été chaleureusement accueillis dans la vieille Capitale à un moment où celle-ci était en pleines réjouissances, soit le Carnaval 1957 de Québec, comme nos lecteurs peuvent facilement s'en rendre compte par l'arrière-plan des photos de la plupart des vignettes qui apparaissent sur ces pages.



CLAUDE JODOIN, président du Congrès du Travail du Canada a adressé la parole aux délégués réunis lors de la première séance de la conférence constituante de la Fédération des Travailleurs du Québec où il a déclaré que la province de Québec était la septième province où les Fédérations provinciales se fusionnaient; il a ajouté qu'à la fin de l'année 1957 toutes les Fédérations et les conseils du Travail affiliés au CTC seraient fusionnés. Les confrères Roger Provost et R. J. Lamoureux semblent apprécier fortement les bonnes paroles du confrère Jodoin.

HOMMAGES A TOUS LES TRAVAILLEURS DU QUEBEC

Mtre ARMAND MALTAISDEPUTE DE QUEBEC EST
A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

HOMMAGES PERSONNELS DE

L'honorable YVES PREVOST, C.R.SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DEPUTE DE MONTMORENCY

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

K E R H U L U

Le grand restaurant français de Québec

22 RUE DE LA FABRIQUE QUEBEC

SI C'EST UN PRODUIT "BORDEN" ... IL EST BON!
TOUJOURS FRAIS ET DELICIEUX

- Lait Cremex & Jersey
- Crème Homo - à café - à fouetter
- Breuvage au Chocolat de Hollande
- Crème glacée, Lady Borden

THE BORDEN COMPANY LIMITED

DIVISION: LAITERIE BROOKSIDE

TEL. LA. 7-2551 — Jour et nuit

Tél. LA. 4-0442

**LE VENDOME**LE RESTAURANT A L'AMBIANCE
100% PARISIENNE

AIR CLIMATISE

36, COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

Tél.: LA. 2-2061

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

CHATEAU CHAMPLAIN LTD.

Arthur Laflamme, Gérant

401 St-Paul Québec

Tél.: LA 2-0013

T A V E R N E W I N D S O R

L. P. Gagnon, Prop.

Rêve et réalité

Ce qui était un rêve il y a vingt ans est aujourd'hui une réalité. La persévérance enseignée par nos pionniers est maintenant récompensée; deux grandes familles d'ouvriers organisés ne feront qu'une, et devant elle un terrain dont on ne doit craindre les embûches mettra à l'épreuve le courage et la conviction d'unionistes confiants de leur rôle dans les relations entre le capital et le travail.

Les liens qui doivent unir tous les travailleurs, vont bon train depuis la réconciliation FAT-COI. Au Canada, cet exemple remue l'esprit de compréhension et la sagesse des officiers des deux grands Congrès; ce fut une poignée de main qui invita les Fédérations des provinces canadiennes à continuer cette chaîne.

Je m'en voudrais si j'allais négliger de souligner les gestes louables posés au sein de notre comité d'unité tant du côté de la Fédération du Travail du Québec que de la Fédération des Unions Industrielles du Québec. Afin de réaliser le rêve des travailleurs organisés, les officiers à qui vous aviez confié le mandat d'étudier les possibilités de la fusion de vos intérêts communs, ont fait preuve de sincérité au point où l'individu fut matière négligeable devant la cause sacrée du mouvement ouvrier.

A l'aurore d'un chapitre nouveau dans l'histoire de notre mouvement, nous ne pouvons que renouveler les vœux déjà formulés par les membres d'unions quelle que soit la juridiction qui les préoccupe.

La justice et les droits sociaux des travailleurs bénéficieront sans aucun doute d'un tel ralliement. Si la stratégie des guerriers politiques est blessée par cette réunion, ce serait que le monde ouvrier aurait compris que les armes n'ont de valeur que si elles ne visent qu'un même but. N'ayons crainte d'affirmer courageusement ce que nous croyons la vérité.

Voici la croisée des chemins, unissons nos efforts sous la bannière de la Fédération des Travailleurs du Québec, afin que l'individualiste comprenne son inutilité dans une société où le voisin est mortel, tout comme cet égoïste l'est, voire même s'il essaie de l'ignorer. La conscience si faussée mérite d'être redressée, même si le bénéficiaire de ce don de la Providence, doit être secoué.

Les ouvriers de la province de Québec accueillent avec espoir la réalisation d'un projet d'une telle envergure. Souhaitons que sans attendre les preuves de l'efficacité d'un tel mouvement, les groupes isolés joignent les rangs de notre famille. Nous en sommes au point où le petit payeur de cotisations mérite que les tours d'ivoire s'effondrent devant une forteresse où ses droits et sa sécurité seront défendus.

Une coopération active devra secondar les efforts des travailleurs organisés, afin d'améliorer leur condition dans la société. L'opinion publique devra reconnaître effectivement l'influence d'un groupe des plus représentatifs qui de plus en plus aura le devoir de jouer un rôle prépondérant dans l'adoption des lois sociales.

ARMAND MARION

Tél.: MO. 3-7881

RESTAURANT BASTOGNE ENR.

Spécialité: CUISINE BELGE ET FRANÇAISE



350 Blvd Ste-Anne

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

UNION DES EMPLOYES DE BRIQUE CITADELLE
Local 103, C.M.T.C.

Tél.: LA. 5-6165

O. CHALIFOUR INC.

BOIS ET MENUISERIE DE QUALITE

580 rue Prince-Edouard

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

FRANCIS BOUDREAU, M.P.P.

DEPUTE DE ST-SAUVEUR

Adjoint parlementaire du Ministre de la Voirie

Tél.: LA. 4-2456

NOUVEAU GARAGE FRONTENAC ENR.
(New Frontenac Garage Reg'd.)

G. Vincent, Prop.

47 St-Louis St.

Québec

Tél.: LA. 2-2091

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

J. - A N T. M A R Q U I S
PHARMACIEN

500, 3ième AVENUE

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

MAURICE CLOUTIER

DEPUTE de QUEBEC-CENTRE

Tél.: LA. 2-2771

Avec les hommages de

L'HOTEL SAINT-LOUIS

33 rue St-Louis

Québec-4

Tél.: LA. 2-0006

RESTAURANT

" L ' A Q U A R I U M "

Spécialités en saison:

Homards, Huitres, Crevettes, Steak, Chops, Sea Food, Etc.

26, Ste-Anne

Québec

Tél.: MU. 3-4487

LA SALLE ASPHALTE LTEE

INGENIEURS - CONSTRUCTEURS

Bureau Principal: Route La Suète, Ste-Foy, Qué.

Succursale: 138 Grande-Allée

QUEBEC

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

LA BANQUE IMPERIALE DU CANADA

R. Boisvert, Gérant

GRANDIR ET BIEN SERVIR

238 rue St-Jean

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Mtre JEAN-PAUL GALIPEAULT

DEPUTE de QUEBEC-OUEST

Les artisans compétents sont ceux qui consultent nos

MANUELS TECHNIQUESConstruction mécanique, Réfrigération, Moteurs Diesel, Installations à vapeur.
En vente dans toutes les librairies

BELISLE, EDITEUR

4 St-Jacques, Québec

AVEC LES HOMMAGES

LES CIMENTS DU ST-LAURENT

VILLENEUVE, P. Q.

Tél.: LA. 4-5181

Hommages de

TERREAU & RACINE LTEE

DISTRIBUTEUR & GROSSISTE

196 RUE ST-PAUL

QUEBEC-2

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

CANADA PACKERS LIMITEE

Distributeurs des Viandes Fumées MAPLE LEAF

195 rue de la Couronne

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Bureau: LA. 2-2737

Téléphones

Rés.: LA. 2-3674

J. B. BAILLARGEON EXPRESS LTD.

Léonard St-Pierre, Gérant

230 rue de la Couronne

Québec

Compliments de

JOS. VAILLANCOURT INC. & PRODUITS DIANA INC.

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

THE CHINIC HARDWARE CO.

55 rue St-Pierre

Québec

Remerciements

Le comité d'organisation de la conférence de fusion est heureux de témoigner publiquement sa gratitude envers les autorités fédérales, provinciales, municipales et à toutes les unions locales affiliées.

Nous désirons attirer tout spécialement l'attention des lecteurs du "Monde Ouvrier" envers nos annonceurs. Le comité désire exprimer sa gratitude pour l'as-



sistance et la coopération de ces personnes. Que chacun reçoive un sincère merci et qu'il soit assuré de la reconnaissance de tous nos membres des unions.

Nous recommandons nos annonceurs à tous nos membres et sincèrement nous les exhortons à démontrer leur appréciation en les encourageant le plus possible à chaque occasion.

Par JOS. LS PARADIS,
Publiciste du comité.

Souhais

Enfin les ouvriers membres de la Fédération Américaine du Travail (F.A.T.) et du Congrès des Unions Industrielles (C.I.O.) se sont unis dans la province de Québec.

Nous, les ouvriers de la ville de Québec, sommes très heureux que cet événement s'accomplisse dans notre ville.



Espérant que chaque délégué s'acquittera de son devoir afin que cette première Convention F.A.T.-C.I.O.-C.L.C. soit le début d'une ère de prospérité pour tous les ouvriers de notre province.

Avec tous mes meilleurs voeux à tous.

P. H. PAQUET,
Représentant, Congrès du Travail du Canada pour le District de Québec.

With the compliments of

ANGLO-CANADIAN PULP AND PAPER MILLS, LIMITED

QUEBEC, P. Q.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

ZELLER'S LIMITED

575 rue St-Joseph

238 rue St-Jean

QUEBEC, P. Q.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Tél.: LA. 7-2711

CARPENTER & DELANEY

INDUSTRIAL CENTER No. 5

Québec

Tél.: LA. 5-7146

AUTOBUS LEMELIN

101 rue Arago Est

Québec

Tél.: LA. 2-8871

Tél.: 4-0595

LE SAVOY

RESTAURANT FRANÇAIS

32 rue de la Fabrique

Québec

Tél. Bureau: MU. 3-4436

Rés.: 7-1687

WILFRID LEGARE INC. ENTREPRENEURS GENERAUX

915 Chemin Ste-Foy

Québec

Tél.: LA. 4-4605

HOTEL CHATEAU NORMANDIE

Georges Butt, Prop.

12½ Ste-Anne

Québec, Canada

Tél.: LA. 3-6491

QUEBEC READY MIX, INC.

60, rue Goupil

Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

TAXIS LA. 2-2001

1191 rue Cartier

Québec, P. Q.

Tél.: LA. 2-5266

A. LEBLANC

FRUITS, LEGUMES ET POISSONS
EN GROS

Distributeurs des produits ZER-O-PAK

139, Dalhousie

Québec

Voeux de succès à l'occasion de
LA CONFERENCE DE FUSION

LE COMITE PARITAIRE DU CAMIONNAGE DU DISTRICT DE QUEBEC

ROSAIRE DUMAS
président

ADRIEN BELANGER
administrateur

190, Notre-Dame des Anges, Québec 2.

LA. 3-3960

Voeux de succès à l'occasion de
LA CONFERENCE DE FUSION

CHATEAU FRONTENAC QUEBEC

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

L'ASSOCIATION DES TAVERNIERS DE QUEBEC
INCORPORES (CH. 307)

771 rue St-Joseph Est Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

LOCAL 301 MONTREAL
QUEBEC
O.U.B. - F.A.T. - C.I.O.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

UNION TYPOGRAPHIQUE
LOCAL 302

TAVERNE SELECT

B. Marcotte, Prop.

13 Place D'Aiguillon, Québec

Les salaires dans les mines de Noranda-Rouyn

Il y a une grosse différence entre le salaire que reçoivent les ouvriers de la mine Noranda et celui que touchent les ouvriers de l'International Nickel à Sudbury, a déclaré à Montréal, devant une commission d'arbitrage, M. Cleve Kidd, de Toronto, directeur du service de recherches au syndicat des Métallos - Unis d'Amérique, CTC.

A Noranda, dit-il, les salaires sont de 40 à 60 cents l'heure inférieurs à ceux qui sont payés dans les industries canadiennes de métaux de base.

Noranda et International Nickel sont au nombre des plus gros producteurs de cuivre au monde, a ajouté M. Kidd.

Les ouvriers de Noranda réclament une hausse de salaire de 15 cents l'heure.

Un nouveau syndicat d'employés de bureau

M. Roméo Corbeil, représentant de l'Union internationale des employés de bureau (CTC), a dit que son union a été reconnue comme agent négociateur des quelque 230 employés de bureau des usines Dominion et Turcot de la compagnie Canadian Car and Foundry.

Les membres de cette nouvelle union locale doivent se réunir jeudi soir prochain pour préparer la négociation d'une convention collective de travail.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

INTERNATIONAL
CHEMICAL WORKERS
UNION — LOCAL 500

Président
MARCEL ROBERT
Secrétaire-trésorier
ELZEAR LAVIGUEUR

Voeux de succès à l'occasion de

LA CONFERENCE DE FUSION

QUEBEC POWER COMPANY QUEBEC

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

Les 2 endroits choisis pour bien manger et vous distraire à prix raisonnable

Restaurant à la Porte St-Jean
99 RUE ST-JEAN

Restaurant Chez Gérard Inc.
355 RUE ST-PAUL

Une visite à Québec n'est pas complète sans prendre un diner ou encore passer une partie de la soirée à l'un de ces deux fameux restaurants de réputation internationale.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion
Tél. LA. 5-4853 Rés. LA. 4-4189

GARDENIA ENR. FLEURISTE
L'ART DANS LES FLEURS — ART IN FLOWERS

10 rue St-Jean Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

RESTAURANT OLD HOMESTEAD
(En face du Château)

20 rue Ste-Anne Québec

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

JOHN MURDOCK
CONTRACTEUR

27 rue Buade Québec

Voeux de succès à l'occasion de la
CONFERENCE DE FUSION

AVEC LES HOMMAGES DES
FABRICANTS DES CIGARETTES

SPORTSMAN



Tél. MO. 3-7808

J. L. Welch, Pres.

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LTEE
ENTREPRENEUR GENERAL

Villeneuve, Qué. — "Beauport Est"

Hommage de

SWIFT CANADIAN CO.
Limited

Tél. LA. 4-6964

CASSULO & COPEMAN
Inc.

PÂTISSERIE FRANÇAISE

130 rue St-Jean, Québec

Tél. LA. 4-1791

HOTEL ST-PAUL

En face C.P.R.

377 rue St-Paul Québec

Tél. 2-4081

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

HOTEL VICTORIA

56 rue St-Jean

Québec

Tél. LA. 5-4545

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

T. J. MOORE

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES

122 Côte de la Montagne

Québec

Tél.: LA. 5-4671

Voeux de succès à l'occasion de la Conférence de Fusion

LES TUYAUX VIBRES, INC.

75, rue Dorchester

Québec

71 St Peter Street

Quebec, P. Q.

Meilleurs voeux

à tous les

ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS

à l'occasion de la

CONFÉRENCE DE FUSION

de la

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC

C'est grâce à la coopération intelligente qui existe entre la direction et l'Union qui représente les ouvriers, que la Brasserie Dow doit d'avoir atteint à un succès sans précédent dans l'industrie de la bière.



FABRICATION SYNDICALE

QUEBEC FEDERATION OF ...

(Continued from page 16)

a joint memorandum with the CCCL requesting the immediate adoption of a comprehensive health insurance plan.

"Labour unity will not be complete until all *bona fide* labour organizations are part of the same labour centre.

"Four or five years ago when we started speaking of unity between the AFL and the CIO and the TLC and the CCL it was suggested that unity was impossible. However, we negotiated and unity has been achieved, we must continue working to the end and in a year or two we will all be united.

"There is a close relationship between political and economic life of our nation. When collective bargaining and strikes were not governed by laws we would consider that it was not desirable to have political action.

"Because of the introduction of politics in our economic and social life it has become necessary to direct our political thinking to our advantage.

"The right to bargain collectively is submitted to long processes of conciliation and arbitration which often prove to be nothing more or less than a waste of time and therefore constitute a menace to free collective bargaining.

"The right to strike is a natural right and we cannot accept any legislation which aims at limiting that right. The workers are sufficiently conscious of their responsibilities to decide when to limit their right to strike in the interest of the general public but we deny any government of this right.

"It is important that we all work together and undertake political action. The actions of politicians and the actual political set-up, the abuses which have occurred have fostered protests from many groups.

"It is the duty of our Federation to study these groups and to support them if their ideals correspond to the labour movement.

"We must intensify the education of our members in order that they may express their opinions and that their officers may be able to speak on their behalf.

"An extraordinary industrial development is now taking place in our Province. We must remember that our natural resources belong to all the citizens and that no one can dispose of these natural resources in a manner as to ignore the economic rights of our citizens.

"Workers must have the right to

organize and labor organizers must be permitted free access to the new territories. We want no company towns.

"Now that we are united we should forget our past differences; we have too much to do to correct the present and prepare the future."

Resolutions

The Federation adopted a number of resolutions which dealt with many important matters among which were a resolution requesting a comprehensive health insurance plan financed by the Province and with the financial assistance from the Federal Government; a resolution favoring the affiliation of the CCCL to the CLC; a request to the Provincial Government to amend any professional corporation's charter which would be in contravention with the Labor Relations Act; the establishment of a Workmen's Compensation Committee which would co-ordinate the efforts of affiliated unions in this field so as the workers may benefit from all the advantages the law entitled them to; to support the miners of the Noranda Mines and the Gaspé Copper Mines who are actually in the stage of arbitration with their employers.

All resolutions which could not be dealt with by the convention were referred to the Executive Committee. A special motion was carried asking the Executive Committee to report to the next annual convention on two resolutions asking to support the "Rassemblement" and the "Socialist Action League". The Executive Committee members will study this matter during the coming year and report at the next convention.

Seven delegates spoke on the resolution asking for a health insurance plan: Brothers Roméo Girard, Claude Méryneau, J. T. Thompson, Bernard Shane, Gérard Tremblay, R. J. Lamoureux and Louis Laberge.

Each of these delegates outlined the necessity to secure a comprehensive health insurance plan, on account of the high cost of medicine, hospital and medical care. It was also declared that even persons covered by individual plans or group insurance plans were faced with heavy expenses due to illness. It was also said that hospitals and surgeons often submit higher bills to those covered by such individual plans.

The necessity for a comprehensive health insurance plan to prevent sickness was also outlined. Other delegates declared that a certain percentage of children will become handi-

Officers and Directors of the Quebec Federation of Labour



Officiers et directeurs de la Fédération des Travailleurs du Québec

capped persons because their parents do not have the necessary income to provide them with adequate medical care.

Concerning the affiliation of the CCCL, the Federation, according to its resolution, favors the CCCL affiliation and wishes that the Executive Committee of the Canadian Labour Congress "finds the affiliation formula which will unite these two groups".

Nine delegates spoke in favor of this resolution; the first delegate to speak on the question was President Roger Provost who asked the convention to unanimously adopt the resolution, stating that no person

having at heart the good and welfare of the labour movement could seriously oppose this resolution.

The other delegates who spoke on the resolution are Brothers Jean Marie Bédard, Jean Gérin Lajoie, Claude Méryneau, Roméo Mathieu, Bill Dodge, Hector Marchand and Louis Laberge.

Here are a few arguments brought up in favor of the resolution. The division in the ranks of labour in the past was more accentuated in the Province of Quebec than in any other provinces, and it is why salaries in Quebec are lower. It is desirable to achieve complete unity. The question of jurisdiction should not be an

obstacle, because at the present time, within the CLC there exist many rival jurisdictions, although this has not prevented the merger to be realized. It was outlined, however, that there should be no affiliation that could bring about desintegration on the other part and that unity should be true and real.

On the question of professional corporations, Brother Phil Cutler said that certain corporations have by-laws forbidding their members to sign separate contract with the unions, which is in contravention with the labour laws granting the right to any union to sign a collective agreement with an employer whose employees are represented by said union.

"Made RIGHT ...

Here In Canada ...

By Canadian Workers."



Haddon Hall and VIKING

IMPORTANT NAMES TO REMEMBER
WHEN BUYING FOR YOUR HOME
AVAILABLE ONLY AT EATON'S

Behind these names stand the integrity and fine reputation which EATON'S has guarded so zealously for generations!

HADDON HALL and VIKING merchandise are EATON representatives in homes across Canada. It stands to reason, then, that such merchandise must meet particularly high standards, and compare more than favourably in price with similar goods.

Every precaution taken, in order that you, may choose these names with the fullest confidence.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



ARMAND MARION elected Secretary of the newly founded Quebec Federation of Labour.

Compliments
of

**Joint Board Dressmakers Union,
Joint Council Cloakmakers Union,
Embroidery Union, Local 315,**

I. L. G. W. U.

BERNARD SHANE, International Vice-President
Vice-président international

YVETTE CHARPENTIER, Ass't. Manager,
Dressmakers Union.

MAURICE MANEL, Ass't. Manager,
Dressmakers Union

SAM LIBERMAN, Ass't Manager
Cloakmakers Union

AL. MEAKINS, Manager, Local 315,
Embroidery Union

●

Comité conjoint du Manteau, de la Robe
et de la Broderie, ILGWU
MONTREAL

**Average Pay
Rises; Work
Week Also Up**

Weekly wages in Canada's manufacturing industries at the beginning of November averaged \$64.36 — up from \$63.62 a month earlier and \$60.63 a year earlier.

Hourly earnings average 154.7 cents versus 153.3 cents at the beginning of October and 145.4 cents at the same time in 1955. The work week averaged 41.6 hours at the beginning of November — up from 41.5 a month earlier, but down from 41.7 a year earlier.

**CLC Would Ban
Trading Stamps**

Legislation banning retail trading stamps will be sought by the Canadian Labor Congress, its Executive Council announced this week.

While such stamps may seem to offer "something for nothing" they are actually a hidden price boost, the Council pointed out.

"There is no question but that the consumer is paying for trading stamps," the council declared. "The plan adds at least 2 to 3 per cent to retail prices."

"The system is merely an attempt to levy tribute on the retail trade and force retailers to pass the cost of it on to their customers."

Premier contrat

(Suite de la page 2)

taire-trésorier, M. Médéric Simard, membre du comité de Négociations, M. Richard Garneau, représentant régional, et M. Léopold Lavoie, conseiller technique, qui dirigeait les négociations au nom de la partie syndicale.

His companion looked surprised.

"That's strange," he said. "I thought those two were inseparable."

"They were," said Wilson. "It took six of us to draw them apart."

COMPLIMENTS OF

**Three Rivers Grain & Elevator
Company Limited**

●

**THREE RIVERS
QUEBEC**

COMPLIMENTS
of

**CANADIAN CAR & FOUNDRY
COMPANY, LIMITED**

*The Leading Manufacturer of Transportation
Equipment in Canada*

●

621 Craig Street West, Montreal, Canada
(Member A. V. ROE CANADA LIMITED)

COMPLIMENTS
of

The Miner Rubber Co. Limited

Factories — GRANBY, QUE.

●

Manufacturers of

Weatherseal RUBBER FOOTWEAR
Sealtred PLASTIC FOOTWEAR
Greyhound CANVAS SHOES
Weatherseal Black Diamond CLOTHING
Neoprene BOOTS, SUITS, GLOVES, GAUNTLETS
Triumph and Gripso HEELS, SOLES, SOLING
QUARTERLININGS, SOCK LININGS

Proofers of FABRICS
Wholesalers of LEATHER FOOTWEAR

COMPLIMENTS
of

Mack Molding Limited

**WATERLOO, QUEBEC
CANADA**



"EXPORT"
CANADA'S FINEST
CIGARETTE

**THE SOUTHAM PRINTING
COMPANY MONTREAL**

A Division of
The Southam Company Limited

★ ★ ★

**BUY UNION
MADE GOODS**

QUEBEC FEDERATION OF LABOUR HOLDS MERGER CONVENTION

200,000 Quebec workers now united in one Provincial Labour Centre — "The Quebec Federation of Labour".

The new Provincial Labour centre which will greatly increase the influence of organized workers in the Province of Quebec was founded February 15, in Quebec City, when 428 delegates representing unions formerly affiliated to the Quebec Federation of Labor and the Quebec Federation of Industrial Unions adopted the constitution of the new labour centre which was formally affiliated to the Canadian Labour Congress the following day.

After the elections of officers, Brother Tom Ward, Director of the Departments of Federations and Councils of the CLC remitted the charter to the President of the Quebec Federation of Labour, Brother Roger Provost.

The destinies of the new Federation will be directed by Brother Roger Provost, President; Brother R. J. Lamoureux, First Vice-President; Edouard Larose, Second Vice-President; Armand Marion, Secretary, and Roméo Mathieu, Treasurer, who make up the Executive Committee.

The Executive Council is composed of the fifteen (15) directors as follows: Brothers Oscar Longtin, from Valleyfield, for the textile group; Maurice Silcoff, from Montreal, for the needle trades; Henri Rochon, from Montreal, for the building trades; Richard Garneau, for the wood products group; J. B. Hurens, from Quebec, for the pulp and paper industry; Louis Laberge, from Montreal, for the transportation equipment group; Gaston A. Ramat, from Montreal, for the services; André Courchesne, from Delson, and John Purdie, from Montreal, for the manufacturing (non-durable) group; René Martin, from St. John, and Gérard Poirier, from Montreal, for the manufacturing (durable) group; Pat. Burke, from Noranda, for the mining group; Roland Goedike, from Montreal, for the food and beverages group; J. M. Périard, from Montreal, for the municipal group; and Eucher Corbeil, from Montreal, for the transportation group.

The delegates also elected the following honorary officers: Brothers Marcel E. Franq and Philippe Vailancourt, honorary presidents; Sister Huguette Plamondon, Brothers J. P. Tessier, Donat Archambault, Raoul Trépanier, Bernard Shane, J. A. D'Aoust, honorary vice-presidents.

Opening

The founding convention of the new Federation was opened by Brother J. B. Hurens, President of the Quebec and Levis Federated Trades and Labor Council, who welcomed the delegates.

Brother J. P. Tessier, of the Quebec and Vicinity Labor Council, then introduced the guests who addressed the convention: His Worship Mayor Wilfrid Hamel of Quebec; Mr. Jos. Matte, Quebec city councillor; Honorable Antonio Barrette, Minister of Labor; Brother Claude Jodoin and Brother Gordon G. Cushing of the Canadian Labor Congress.

All of the speakers were unanimous in congratulating the delegates for their merger action and expressed the hope that it would be of great and lasting benefit to the working class and the public in general.

The Honorable Antonio Barrette declared that in his opinion that was the most important labor convention he had attended in his 43 years in the labour movement. He recalled the great progress achieved with the labour movement.

He declared further that new fields of action were being opened for labor

unions by the opening of new territories in the Province and that the labour movement had become so indispensable that more and more Governments would call upon its collaboration to accelerate the pace of progress in the Province.

After the opening session the convention was jointly presided by Brothers Roger Provost and R. J. Lamoureux, respectively presidents of the Quebec Federation of Labor and the Quebec Federation of Industrial Unions, until the election of officers of the new Federation.

In the afternoon of the first day, Brother Donald MacDonald, Secretary-Treasurer of the Canadian Labour Congress, addressed the convention and delegates adopted the constitution of the new Federation as well as two resolutions requesting a comprehensive health insurance plan and favoring the affiliation of the CCCL to the CLC.

On Saturday, February 16, the delegates elected the officers according to the merger agreement which had been previously ratified by the two Federations.

Other resolutions were also adopted and the convention ended by a banquet in the Ball Room of the Chateau Frontenac.

Claude Jodoin

Brother Claude Jodoin, President of the Canadian Labour Congress, declared that the merger movement was making rapid progress in Canada. He stated that Quebec was the seventh Province where provincial Federations had merged and that the merger would take place in Ontario in March. He also declared that he was convinced that a satisfactory formula would be found for the affiliation of the CCCL.

Brother Jodoin also requested the new Quebec Federation of Labour to use its influence with the proper authorities to obtain a comprehensive national health insurance plan.

"At the end of 1957, declared Brother Jodoin, all Federations and Labour Councils affiliated to the CLC will have merged."

"I will continue to speak of unity, he added, and I express the wish that we succeed in uniting in one national labour centre all *bona fide* labour organizations."

Brother Jodoin also stated that industrial unions and craft unions both have a place in the labour movement; both had contributed greatly to the marked progress of our social legislation.

"We need in this country of ours a comprehensive national health insurance plan. In our country and in the Province of Quebec, he added, property is well protected, but the health of the citizens which is more important is not sufficiently protected.

"I am confident that notwithstand-

ing a difference of opinion we will find a solution together, even if the plan initially adopted is not all that we may desire."

Brother Jodoin then requested the Federal, Provincial and municipal governments to practice the democracy they preach and recognize the right of their employees to organize in their own unions and to bargain collectively. In conclusion, Brother Jodoin stated that free trade union was the best guarantee of peace. "I hope that the day will come when working conditions and social benefits will be identical the world over."

Roger Provost

President Provost of the Quebec Federation of Labour declared to the founding convention that the labour movement in the Province of Quebec faced an enormous task.

After his election to the presidency, Brother Provost outlined a vast programme for trade-union action insisting on the urgent need to work incessantly for a national comprehensive health insurance plan and hoping for the complete unity of all *bona fide* labour organizations.

He emphasized the need to work for political education and action; for securing better social labour laws; to insist for freedom of association

particularly in new territories in Quebec.

"Now that the dark shadow of "raiding" and disunity has disappeared, he said, we can concentrate our efforts in organizing the non-organized workers and to make certain that Quebec will no longer be the industrial province where workers receive the lowest wages."

"It is going to be necessary to find to obtain wages which are related to

the wealth of our Province and the productivity of the workers."

"We must also secure a comprehensive national health insurance plan. We have reached the stage where that under the cover of autonomy we are victims of the worst abuses and we prevent the workers from obtaining the security to which they are entitled.

"In a few weeks we will submit

(Continued on page 11)



R. J. LAMOUREUX, President of the Quebec Federation of Industrial Unions and ROGER PROVOST, President of the Quebec Federation of Labor jointly presided the sessions of the first day of the merger convention of these two Federations which took place in Quebec city on February 15 and 16, 1957.

STRIKERS AT BENSON & HEDGES



René Rondou, Temporary Representative of the Tobacco Workers' International Union, discusses some of the problems arising out of the strike at Benson & Hedges (CANADA) Limited in Montreal, manufacturers of TRUMP and CABINET cigars. The day this photo was taken temperatures dropped to 23 degrees below zero, but despite the inclement weather the members of Local 301, Tobacco Workers International Union, AFL-CIO-CLC came out in large numbers to show their determination to win this strike.

The strike, which affects some 196 members of the Union, commenced on October 1, 1956, was over the Company's refusal to respect the Union's right to discuss grievances, and also a protest against the inhuman working conditions that were being imposed upon them. During the negotiations for a new contract the employer presented the Union with a demand to reduce wages by 5.5%, and he also requested that the hours of work be increased from 40 to 42½. The old contract expired on August 7, 1956.

Because of the walk-out the Union was decertified by the Quebec Labour Relations Board, but despite this decision the members of Local 301 decided to continue on with the fight against this inhuman employer.